

Un seul homme armé dans la foule hier aurait pu arrêter le camion

écrit par Christine Tasin | 15 juillet 2016



Comme pour le Bataclan, nous répéterons ad nauseam que si le port d'armes était autorisée en France comme aux Etats-Unis le massacre d'hier soir à Nice aurait pu être sinon évité du moins limité.

Oseront-ils, après ce massacre au camion, nous faire le coup de la lutte contre les armes, au motif que le terroriste au volant tirait en même temps qu'il conduisait ?

Quels journalistes oseront dire comme nous, et émettre l'hypothèse qu'un tel massacre aurait été impossible aux Etats-Unis (et ne parlons pas d'Israël) parce qu'il se serait, forcément, trouvé un certain nombre de personnes armées qui auraient pu stopper le camion fou ?

Nos gouvernants ne cessent de nous dire que nous manquons de forces de l'ordre, que les policiers, les CRS, les gendarmes, ne suffisent pas à la tâche, sont submergés, que la menace terroriste les mobilise pour de la prévention -ils gardent notamment les mosquées, sic !- et ils voudraient que nous nous contentions de la protection régaliennne constitutionnelle que

notre gouvernement est incapable de nous apporter ?

La preuve ?

Elle s'appelle Charlie Hebdo, elle s'appelle Bataclan, elle s'appelle Promenade des Anglais...

Le principe de précaution voudrait qu'un véritable chef de gouvernement dise merde à Bruxelles et signe tout de suite un décret autorisant le port à tout citoyen majeur avec un casier judiciaire vierge. Il y aurait des ratés, des bavures ? Sans doute, mais infiniment moins que lors des Bataclan et Nice ce qui vont se répéter, n'en doutons pas. Et puis, tout le monde sait que les islamos comme le Grand Banditisme ont autant d'armes qu'ils veulent sans problème, se souciant d'autorisation de détention et de port d'armes comme de leurs première chaussettes.